

ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site Internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

L'hiver qui résiste se termine pourtant après nous avoir offert une saison excellente et un enneigement comme on le souhaite à la station tous les ans tant en quantité qu'en qualité ! C'est avec l'arrivée du printemps le temps pour l'AARC de s'adresser à vous à travers ce numéro d'Entre Nous.

Vous y retrouverez les sujets traditionnels de début d'année, le compte rendu de l'Assemblée Générale, la relation en photos ainsi que les résultats du 18ème Trophée de ski sans oublier l'évocation toujours agréable de quelques sorties ou activités qui vous ont été proposées durant ces vacances de Noël-Nouvel An. La rubrique habituelle Quoi de Neuf à Châtel est complétée par quelques informations sur la charte du développement durable, charte que la Commune de Châtel a signée en 2008.

Une information importante doit retenir votre attention. Une modification du PLU est prévue. Elle concerne la zone de l'hôtel Plein Soleil et la modification du COS pour les hôtels et résidences de tourisme. L'enquête publique est en cours et se termine le 20 mars. N'hésitez pas à participer à cette enquête et à rencontrer le commissaire enquêteur en mairie lors de ses permanences dont les dates et horaires sont affichés en mairie.

Bonne lecture.

Gérard VAN LOO

Randonnées Raquettes

La neige étant bien présente cette année, RV fut donné au Lac de Vonnes à 10 h le samedi 3 janvier pour co-voiturage jusqu'au lieu de départ par la route des têtes en face du lac de Morgins où nous avons laissé les véhicules. Nous étions onze résidents au départ de cette aventure.

Le temps de chausser les raquettes et nous voici donc partis plein de courage malgré le temps un peu couvert et la froidure qui se faisait sentir. Mais à cœur vaillant rien d'impossible !

La colonne avançait d'un bon pas et de bonne humeur, pendant ce temps le soleil nous fit l'honneur de sa présence ainsi qu'un ciel d'azur. Un vrai bonheur pour les yeux de découvrir de superbes paysages au fil du chemin.

Après 2 bonnes heures de marche nous voici arrivés à proximité du restaurant du Corbeau où nous avons envisagé de faire une halte pour récupérer quelques forces. Une table libre au soleil nous attendait au milieu d'une foule de skieurs alpins dans une joyeuse ambiance. Nous y avons été rejoints par Anne-Cathy et Jeannette qui étaient ce jour-là sur les skis alpins. Nous avons donc passé commande : croûtes au fromage arrosées de bière pour certains ou du célèbre vin blanc Suisse le « fendant » La faim se faisant sentir, les paroles ont fait place au bruit des mandibules !! Un seul petit souci, le paiement par carte bleue étant en panne, chacun a donc fait ses fonds de poches pour y trouver euros ou francs suisse et l'union faisant la force nous avons ainsi trouvé de quoi régler notre pitance.

Après ce bon moment, reprise de notre route pour retrouver nos attelages. Après-midi un peu plus physique que le matin car tracé en pleine nature et surtout pentu ; d'où une bonne digestion. Paysages magnifiques également et soleil toujours présent.

A 16 heures nous voici arrivés auprès de nos véhicules après une journée conviviale et bien remplie et chacun est reparti vers son destin en se jurant bien de recommencer cette expérience au plus vite ce qui fut fait quelques jours plus tard le mercredi 7 janvier.

Comme envisagé le 3 janvier nous voici à nouveau réunis pour une nouvelle escapade. Au rendez-vous à 10 h à la télécabine de Super Châtel, nous étions 13 résidents, heureusement pas de superstitieux avant d'entamer la montée. Au village de Châtel la journée s'annonçait belle et à l'arrivée à Super Châtel le soleil et le ciel bleu nous attendaient.

COTISATION

La cotisation pour 2009 reste inchangée par rapport à l'année dernière, soit 18 € que vous voudrez bien nous faire parvenir, si vous voulez garder des nouvelles de votre Association, et de Châtel par chèque à l'ordre de : ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHATEL - 161 chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL en mentionnant votre nom, prénom et n° d'adhérent, adresse de votre domicile, adresse de votre résidence à CHATEL, votre e-mail (si vous en avez un).

Nous remercions les adhérents, qui ne l'ont pas encore fait, de procéder dès que possible au règlement de leur cotisation.

La boîte aux lettres de l'immeuble «Les Tavaillons» est destinée exclusivement à l'envoi du courrier postal. Nous vous demandons de ne pas y déposer directement votre courrier, ce dernier risquerait de rester quelque temps.

Composition des membres du Comité

Lors de la réunion du Comité du 30.12.08 ont été élus au Comité :

Albert FLANDIN	Président d'honneur
BUREAU :	
Gérard VAN LOO	Président
Patrick HAMEL	Vice Président
Christiane SIFFER	Vice présidente et secrétaire
Christian OUVIGNEUR	Trésorier
Monique SEGAL	Trésorière adjointe
ADMINISTRATEURS :	Georges SEGAL, Bernard JAHAN, Alain FOUROT, Lucien LUCAS, Claude HINDRYCHX.

L'équipement terminé nous voici partis sur une piste très agréable avec au départ une bonne montée pour se mettre en jambe. Après un petit regroupement, départ vers notre objectif suisse la pointe de Culet.

Pendant l'ascension petit arrêt au restaurant « CHALET NEUF » afin de réserver nos places pour le déjeuner vers 12 h 30.

La neige en abondance, le temps superbe, les cœurs en joie, nous avons continué notre route plein d'entrain. Arrivés à la pointe, nous avons eu beaucoup de mal à rester sur nos jambes car les Suisses n'avaient pas arrêté les « ventilateurs » et qui plus est sur une position à nous transformer en esquimaux glacés. Mais cela valait la peine car le paysage était superbe.

Nous avons donc fait demi-tour pour rejoindre notre estaminet car les aiguilles des montres n'étaient pas gelées et il était grand temps de redescendre.

Une grande table nous attendait bien au chaud et nous avons pu découvrir pour nous requinquer le plat du jour « la soupe aux cailloux » agrémentée d'un morceau de fromage. Le ventre ainsi bien rempli, le café fut le bienvenu et le patron nous offrit la petite goutte avant le départ.

Aux environs de 14 h retour vers la télécabine de Super Châtel afin de rejoindre le village. La descente fut agrémentée de moments épiques par le clown de service Claude. Le moment de se séparer était arrivé et chacun à repris sa route vers la civilisation en attendant l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

Ghislaine



QUOI DE NEUF À CHATEL ?

(extrait des journaux LE MESSAGER – LE DAUPHINE)

► LA GRANDE ODYSSEE

Au fil des éditions, la Grande ODYSSEE Savoie Mont-Blanc est devenue un événement incontournable et attendu en vallée d'Abondance. Preuve en est : les quelques milliers de spectateurs présents pour la deuxième étape avec un départ en ligne spectaculaire des seize attelages sur le domaine nordique de La Chapelle d'Abondance. Cette boucle en huit de 54km a entraîné les équipages jusqu'à Châtel, suivi d'une traversée de tous les petits villages de la vallée d'Abondance avec une arrivée au centre d'Abondance. Partout, aux départs, aux arrivées et sur le passage des chiens, c'est l'euphorie. Jean Philippe Pontier, le premier français, termine à une très belle 5^e place à quelques minutes des premiers. Quant à une autre française, Isabelle Travadon, blessée au genou suite à un incident sur la piste, elle a été contrainte à l'abandon.



► FESTORY SKI, UNE PREMIÈRE

Du 25 au 29 janvier la station lance le Festory SKI, une première (thème de la montagne, de la neige et du ski depuis ses débuts jusqu'à nos jours). Durant une semaine la mairie, la sté des remontées mécanique, l'office de tourisme, l'école de ski français et Châtel Evènements proposent de faire un gros plan sur les débuts et l'évolution de la glisse. L'événement sera ponctué par la présence de la championne de ski Marielle GOITSCHER, qui viendra tout spécialement dédicacer son livre « Sœurs Goitschel » aux éditions Jacob Duvernet.

A travers ce Festory ski la station « souhaite aussi permettre aux vacanciers de découvrir la montagne d'une autre façon et avoir ainsi une nouvelle approche plus adaptée de celle ci » explique J.F. VUARAND. Concours de sculptures sur neige, concerts, festi'Alp film de montagne sur écran géant, conférence sur la prévention des risques en montagne, conte musical alpin sur l'histoire du ski, découverte des installations et process de la neige de culture, animation sur les pistes, course de ski de fond nocturne autour du lac de Vonnes et exposition sur l'histoire du ski de 1905 à 1968 sont au programme de cette semaine particulière.



SUCCÈS DU SKI MEMORY

Après plusieurs saisons d'interruption, le spectacle SKI MEMORY, qui retrace 4.000 ans d'histoire du ski, relancé par la nouvelle équipe municipale, a rencontré le succès. Plus de 1.500 spectateurs ont fait le déplacement au pied du stade du Linga.

Pari gagné pour les organisateurs épaulés par les services de l'Office de Tourisme, de Châtel Evènement et de la société des remontées mécaniques, ainsi que la cinquantaine de moniteurs de l'ESF.

Prochaines représentations : les mercredis 25 février, 25 mars et le 12 avril.

► L'ENVERS DU DÉCOR

Le livre «L'envers du D écor», Babeth VUARAND VUILLOUD l'a écrit mécaniquement au lendemain d'une succession de drames. Tout a commencé par le décès de sa maman en 1998, puis l'arrêt cardiaque et circulatoire de son mari en décembre 1999, suivi d'un coma de près d'un mois dont il se réveillera grâce à l'énergie désespérément insufflée par Babeth alors qu'il était considéré comme mort par les médecins ; et ce fut la maladie qui touchera sa fille Karène, en 2004. Cet ouvrage est bien plus que le témoignage de la métamorphose économique d'un petit village où Babeth a grandi, ou du Vieux Chalet, le restaurant d'altitude familial, devenu le théâtre de sa vie. Présentation officielle de l'ouvrage et dédicaces le 23 mars 2009 à partir de 18 heures à la salle de la Châtelaine.

► DÉPART DE SANDRINE TOURNAY

Sandrine TOURNAY quitte la mairie de la station pour celle de Meillerie. Elle était chargée de l'urbanisme « un poste qui passionne, désole, irrite ; il est parfois créateur de conflits, dépendant de codes bien généralistes trop précis pour être toujours crédibles, l'urbanisme fragilisé par toutes ses couches de règles perturbent et tuent l'application du règlement, bref un poste difficile tant pour l'instruction que pour la décision « devait rappeler Nicolas RUBIN, avant de lui remettre la médaille de reconnaissance communale et départementale pour ses vingt années de présence au service de la station.

► LES PISTEURS-SECOURISTES ÉQUIPÉS DE SAC ABS

La technique la plus employée reste le « grenadage à la main » qui consiste à jeter une charge d'explosif dans la pente que l'on veut nettoyer en se rendant sur place à ski. Au cours de ces déplacements à ski ou lors du retour, les artificiers peuvent être exposés au risque d'avalanche. En cas d'accident, l'AARVA l'appareil de recherche de victime d'avalanche permet de retrouver les gens enfouis dans la neige. Le sac ABS lui, peut éviter l'ensevelissement. Celui qui est pris par une avalanche tire une poignée qui provoque le gonflage de ballons qui vont le maintenir en surface comme une bouée, même si pour les puristes il ne s'agit pas de flotter, mais c'est le phénomène physique de la ségrégation inverse qui est en jeu. Ce qui compte c'est le résultat : avec les ballons gonflés on reste à la surface de l'avalanche et donc on multiplie considérablement les chances de survie.

► ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU P.L.U.

Monsieur le Maire de la commune de Châtel, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 89 du P.L.U. concernant :

- la suppression de l'emplacement réservé n° 10
- l'augmentation du COS de la zone UAa pour les hôtels et résidence de tourisme de 1,20 à 1,35

A cet effet, Monsieur SCHOCH Christian commandant de police honoraire a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie de Châtel, du 16 février au 20 mars 2009 aux jours et heures habituels d'ouverture et le samedi 7 mars de 9 heures à 12 heures.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les Lundi 16 février 2009 de 9 heures à 12 heures ; mercredi 25 février 2009 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; samedi 7 mars 2009 de 9 heures à 12 heures ; vendredi 20 mars 2009, de 14 heures à 16 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique : MAIRIE DE CHATEL 109 route du Centre 74390 CHATEL.

► CÉRÉMONIE DES VŒUX

Monsieur le maire a rappelé que la commune devait « rester garant d'une utilisation des moyens, la plus fiable et performante possible. » Puis d'ajouter que l'argent qui permet de réaliser des projets au niveau de la commune, l'intercommunalité, le conseil général, le conseil régional, l'état, « vient bien de celui qui travaille pour le gagner et de nulle part ailleurs »[...] « il faut être vigilant sur les actions à réaliser, tout comme il faut être vigilant sur les choix stratégiques d'avenir, tant en interne, que dans les collaborations qui nous lient à d'autres collectivités. En période de crise et de difficulté qui devrait se conduire durant l'année 2009, les erreurs et les dépenses hasardeuses n'ont plus leur place ».

Parmi les projets en cours, M. Nicolas Rubin a développé chacun d'entre eux sur leur avancement : · Le centre aquatique · Le domaine skiable, la neige de culture avec une réalisation par tranche pour « une prise de risque maîtrisé » et surtout, à terme de pouvoir « d'annoncer la garantie neige », le remplacement du télésiège du Linga 2 pour l'hiver prochain. · La question de l'organisation du territoire de la commune de Châtel a été abordée avec notamment le Plan de préventions des risques naturels en rappelant que le conseil municipal veillera à ce que son rendement soit optimum et de rappeler que les habitants devront aussi s'impliquer lors de la phase enquête publique et défendre leur droit.

A l'issue de la cérémonie des vœux, M. Nicolas Rubin, maire de la commune de Châtel, a honoré les personnels SAEM Sports et Loisirs, distingués par les médailles de reconnaissance du travail pour l'échelon Argent (20 ans de service), la médaille de vermeil (30 ans de service) .

VISITE DES INSTALLATIONS DE NEIGE DE CULTURE

Dans le cadre des animations proposées par l'OFFICE DE TOURISME DE CHATEL, un groupe d'une dizaine de personnes (tous résidents) ont pu découvrir les installations de neige et de culture au LINGA. C'est dans un magnifique petit chalet à côté de l'hôtel LE SCHUSS, qu'ANGELO, le responsable du service nous a expliqué le fonctionnement et l'utilisation des enneigeurs : les ventilateurs et les perches. Grâce à ce procédé à l'horizon 2011, l'enneigement des pistes de ski sera assuré à plus de 85%.

Nous ne pouvons que conseiller à tous d'aller écouter les explications faites avec gentillesse et savoir professionnel par ANGELO et son équipe tous les mardis matin (inscription à l'Office du Tourisme).

Marie Jane



La Charte du Développement Durable

Cette charte est le premier résultat concret d'une démarche initiée par l'Association des Maires de Stations de Montagne présidée par M. Guy VAXELAIRE, Maire de La Bresse dans les Vosges. Elaborée par l'Association Ski France en étroite collaboration avec les Maires membres de l'ANMSM, elle cherche à anticiper sur les évolutions inéluctables de la vie des stations dues entre autres au réchauffement climatique tout en considérant que la pratique des sports de glisse reste un élément primordial de leur développement et en cherchant les moyens de promouvoir les autres activités en Montagne, en particulier l'été.

Cette charte prévoit donc 130 mesures réparties sur 8 plans d'actions et déclinées sur un plan station à 3 et à 10 ans. Bien qu'ambitieuse cette charte, qui nous a été présentée par M. Xavier NAIMI, chargé de cette mission au sein de Ski France, lors de la réunion du CA de la Fédération des Associations de Résidents de Stations de Montagne du 5.12.08 à Paris, nous est apparue réaliste et ne constitue pas un simple catalogue de vœux pieux. Les 8 plans d'action sont résumés ci-dessous et vous pourrez en avoir une description beaucoup plus détaillée dans notre site sous la forme d'un diaporama PowerPoint. Un des éléments essentiels de cette charte qui prône un développement raisonné, respectueux de l'environnement et diversifié, soit, **mais ne niant pas la nécessité du développement économique et ne préconisant pas la régression**, est la mise en place d'un comité de suivi chargé d'évaluer le respect des impératifs de cette charte. En particulier sont étudiés avec attention par ce comité de suivi, le diagnostic initial, l'élaboration des mesures et surtout le respect du calendrier prescrit par la charte.

- 1- Promouvoir un aménagement durable des territoires
- 2- Développer une politique durable de l'habitat respectueuse du patrimoine architectural
- 3- Préserver les paysages et les espaces naturels
- 4- Promouvoir une gestion équilibrée des ressources : eau, énergie
- 5- Favoriser des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement
- 6- Développer les activités touristiques en veillant à leur bonne intégration dans les paysages et à leur gestion respectueuse de l'environnement
- 7- Sensibiliser les différents usagers de la station pour les encourager à des comportements éco citoyens
- 8- Mettre en œuvre un système transparent d'application de la charte et du contrôle de son respect

Châtel fait partie des stations ayant signé cette charte (48 début décembre) et surtout fait partie des six premières ayant désigné la coordinatrice de l'application de la charte et mis en place le Comité de suivi. Ce comité est composé de personnes issues des institutionnels, des acteurs socioéconomiques et du monde associatif dans la proportion d'un tiers pour chacune des trois origines. L'AARC est représentée au sein de ce comité par Patrick HAMEL, Vice Président.

RÉSULTATS DU 18^e TROPHÉE DE SKI

LES TOUT PETITS

1 – BEVILACQUA Matthéo	39.10	flèche argent
2 – BASTIEN THIRY Laura	39.46	argent
3 – PASCAL MOGAS Léopold	45.20	bronze

FILLES MOYEN

1 – VAN ROBAEYS Lucie	42.66	bronze
2 – AZZOPARDI Florine	43.32	bronze
3 – PASCAL MOGAS Faustine	46.40	bronze

GARCONS MOYEN

1 – MASLINE Antoine	38.25	argent
2 – MANCEAU Paul	41.41	«
3 – NENNIG Florian	42.09	«

FILLES

1 – VAN ROBAEYS Camille	38.24	argent
2 – BARBAROT Anne Sophie	40.80	«
3 – MAITREROBER Audrey	47,81	fléchette

GARCONS

1 – KANEKO Gael	37.77	vermeil
2 – ADAM Jérôme	40.12	argent
3 – GUIBAULT Robin	1.03.02	

FEMMES

1 – CAVEL Patricia	44.03	bronze
2 – VAN ROBAEYS Catherine	44.92	«
3 – BENICHOU Nathalie	47.67	fléchette

HOMMES

1 – MOLLIEUX Didier	38.65	argent
2 – MANCEAU Olivier	40.07	argent
3 – NENNIG Patrick	40.91	argent

LES DOPES

1 – VAN DER GEEST Henk	57.75	
------------------------	-------	--

LES FRIMEURS

1 – PASCAL MOGAS Eric	37.30	vermeil
2 – ANTOINE Marc	40.28	argent

LES HOMMES MURS

1 – VAN ROBAEYS Régis	41.22	argent
2 – EDOUARD Gilles	42.77	bronze
3 – ADAM Bernard	43.33	bronze

TESSA WORLEY

1 – DALLE Mélodie	33.82	or
2 – FOUROT Aline	34.34	vermeil
3 – CAMPAGNOLA Camille	35.58	vermeil

JB GRANGE

1 – HARTMANN Jérôme	32.40	or
2 – DURANTE Guillaume	33.45	or
3 – ROMEU Arnaud	33.88	or



Lors de ce 18^e Trophée des Résidents, le Challenge mis en jeu par le magasin Francis Sports en 1996 a été remporté pour la troisième année consécutive par le gagnant du trophée Jérôme HARTMANN. Ce challenge lui est donc acquis définitivement et l'AARC en remettra un nouveau en jeu l'année prochaine. La règle restera la même, il sera acquis définitivement au concurrent qui remportera trois fois consécutives ou non le Trophée ! Nous rappelons ci contre la liste des différents gagnants de ce challenge depuis sa création en 1996 :

- 1996/1997.....Frédéric BAUMGART
- 1998.....Marc ANTOINE
- 1999.....Emmanuel ROQUIGNY
- 2000.....Fanny CORDONNIER
- 2001.....Sébastien FOUROT
- 2002.....Matthieu CORDONNIER
- 2003.....Stéphane MASSON
- 2004.....Thomas ROYER
- 2005.....Jérémy FOUROT
- 2006.....Marion BIANCHI
- 2007/2008/2009..Jérôme HARTMANN

Remerciements aux commerçants donateurs 18^e Trophée :

URBANIA – Restaurants LA CORDEE – LE VIEUX FOUR - LE FIACRE – LE PIERRIER – Pharmacie CHATEL – Tabac GIRARDOZ – VERTIGE – Institut PETALES – coiffure Martine RUBIN – O PAYS DE CHATEL – Les poteries de l'Hermitage – La Lavandière – Sherpa – Le grenier de Châtel – Les délices de Châtel – La cave à sosses – Hôtel MACCHI – Boulangerie GRILLET – Boucherie FAVRE – Boucherie TOCHET – Vertical Hozizon – TWINNER Sports – GERMAIN SPORTS – Charles SPORTS – Ski Services GONNON – RICHARD Sports – Inter SPORTS – Daniel CRUZ Sports – CREPY Sports – INTERMARCHÉ – LA PIVOTE – CHATEL Service – Miel ANNA MELLA – L'étal savoyard – Restaurant de LOY – CREDIT AGRICOLE -

Pour leur participation et remise de coupe : ESF, le ski club – le service des pistes, les remontées mécaniques, l'Office de Tourisme, la Mairie, la radio RTL 2.